



FETAPH

Tous pour une société juste et inclusive **INFO**

Fédération Togolaise des
Associations de
Personnes Handicapées

Trimestriel d'information N° 61 du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2022

PREMIÈRE SESSION DE L'ANNÉE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FETAPH

Le plan d'action et le budget prévisionnel validés



La session a été présidée par M. Akakpo-Numado (à droite).

Sommaire

1- PREMIERE SESSION DE L'ANNEE 2022 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FETAPH

Le plan d'action et le budget prévisionnel validés P. 1

2- La FETAPH adopte sa politique de sauvegarde des enfants handicapés et adultes vulnérables P. 3

3- La Journée Internationale de la Femme célébrée à la FETAPH P. 4

4- INTERVIEW EXCLUSIVE

Le Directeur de programme de la FETAPH Didier Dodzi N'Kékpo exhorte les responsables des associations membres au professionnalisme P. 5

5- DEVELOPPEMENT LOCAL

Le CADEPH plaide pour l'inclusion des personnes handicapées P. 8

Les membres du conseil d'administration de la Fédération Togolaise des Association de Personnes Handicapées (FETAPH) ont tenu, les 10 et 11 mars 2022, leur première session de l'année 2022. Cette session, tout en marquant l'effectivité du fonctionnement du Conseil, a déterminé les grandes orientations des actions à mener en 2022.

(Suite Page 2)

La FETAPH adopte sa politique de sauvegarde des enfants handicapés et adultes vulnérables



Le président Akakpo-Numado (à gauche) prononçant son discours d'ouverture.

La salle de conférences des frères SMA à Bè-Klikamé à Lomé a offert son cadre pour un atelier de formation de la FETAPH sur sa « Politique de sauvegarde des enfants et des adultes vulnérables » et les normes de protection de l'enfant, tenu du 15 au 17 mars 2022. Cette formation de trois jours a été organisée à l'intention du personnel de la direction de programme, des responsables des organisations membres et partenaires. Ils se sont approprié le contenu de cette politique, avant de la valider à l'issue d'intenses travaux.

(Suite page 3)

Le plan d'action et le budget prévisionnel validés

(Suite de la Page 1)

Placée sous la direction du président de la FETAPH, M. Azakpo Enyonam Akakpo-Numado, cette réunion a été fondamentalement budgétaire. Pendant deux jours, les membres du conseil d'administration se sont essentiellement attelés à examiner et à valider les rapports d'activités de la faïtière de l'année 2021. Ils ont également analysé, amendé et validé la planification des activités au titre de l'année 2022, notamment le plan d'action et le budget prévisionnel. Les administrateurs ont, par ailleurs, réfléchi sur les défis auxquels la Fédération est confrontée, avant d'échanger sur les différentes innovations à opérer au sein



Les membres du Conseil d'Administration au cours des travaux.



Le directeur de Programme, M. Didier N'Kékpo (à gauche) et ses collaborateurs.

du réseau. Du reste, la session a offert l'occasion aux membres du conseil d'administration et au personnel de la direction de programme de renforcer leurs capacités en « langue de signes » et sur la « perspective genre et droits de l'homme ».

A l'ouverture des travaux, le président de la FETAPH, M. Akakpo-Numado, a exhorté chaque membre à « faire des réflexions constructives ». Il a également exprimé sa « proximité et sa profonde reconnaissance » à ses collègues administrateurs qui, depuis leur prise de fonction en septembre 2021, ont « œuvré pour améliorer les performances de la FETAPH ». ■

Le projet « Petit Pouss pour les enfants en situation de handicap » lancé

Le projet « *Petit Pouss pour les enfants en situation de handicap* » a été lancé au Centre National d'Appareillage orthopédique (CNAO), le mardi 25 janvier 2022. Initié par ce centre, ce projet est un programme éducatif adapté, destiné à apporter aide aux enfants handicapés, bénéficiaires des prestations du CNAO. Sa mise en œuvre va leur permettre d'avoir accès aux programmes scolaires, notamment par leur inscription dans un établissement scolaire, ou par la dotation de tablettes contenant des programmes scolaires. Ceci, afin de suivre les cours à distance, et si

possible, de se présenter aux examens. L'initiative s'inscrit dans le cadre d'un autre projet global intitulé « *Amélioration de la qualité et de l'équité de l'Education de Base au Togo* » lancé dans toutes les régions éducatives du pays par le CNAO. Elle consiste à doter les enfants en situation de handicap d'outils informatiques et d'un programme numérique éducatif pour leur permettre de suivre le même cursus que les enfants normalement conçus. Ces tablettes renferment des vidéos et audio portant sur les cours, les exercices de calcul mental, de problèmes, de la dictée et sur la

découverte du monde. Le projet a prévu une formation à l'utilisation de ces tablettes au profit des parents et enfants éligibles.

Les séances de rééducation qu'offre le CNAO ne suffisent pas. Elles doivent être complétées par l'éducation, en vue de l'épanouissement de ce groupe d'enfants, a confié le directeur de cette structure, M. Tokpessa Lakna, qui a convié les parents des enfants éligibles à se rendre disponibles et à bien entretenir le matériel mis à leur disposition.

L'initiateur du projet « *Petit Pouss* », M. Mohamed Giiré, de son côté, a mis

(Suite Page 4)

La FETAPH adopte sa politique de sauvegarde des enfants handicapés et adultes vulnérables

(Suite de la Page 1)



Les délégués à l'atelier.

Une quarantaine de participants, venus des quatre coins du pays, ont pris part à cet atelier qui leur a permis de s'approprier le contenu de la politique de la FETAPH, en matière de protection de l'enfant et de ses outils d'application. Les parties prenantes l'ont ensuite validée, en se traçant par la suite une voie de sa mise en œuvre. Ceci, à travers, notamment, l'élaboration d'une feuille de route individuelle pour l'utilisation des acquis de cette formation.

Les documents validés font obligation à la FETAPH de veiller à ce que tous les contrats la liant à ses organisations membres et partenaires comprennent désormais un article spécifique sur la protection infantile et qui fait référence à la fois aux politiques de protection infantile de la Fondation Liliane et MIVA. La FETAPH s'assurera également que sa propre politique et ses procédures concernant la protection infantile soient mises en œuvre, sur la base des normes internationales des droits de l'Homme et de la législation nationale.

En effet, comme il est recommandé par toute organisation œuvrant pour les droits des enfants et jeunes handicapés, il était primordial que la FETAPH ait une politique claire de sauvegarde et de protection infantile et dispose d'outils adéquats pour son application efficace. D'où cette mise à jour.

Une actualisation qui remonte à 2019

Selon Mme Lamatou Allokpenou, coordonnatrice du volet Genre, Handicap

et Protection de l'Enfant à la FETAPH, la faïtière disposait déjà d'une politique de sauvegarde des enfants et des adultes vulnérables, validée en 2014. Et depuis 2019, la Fédération a travaillé à



Une autre vue partielle des délégués à la réunion.

l'actualisation de cette politique. Ce travail a permis de répertorier divers documents et outils afférents à cette politique. Parmi tout un ensemble d'outils d'application répertoriés, deux sont certes, à ce jour, prêts et peuvent permettre la mise en œuvre de cette politique. Il s'agit du code de conduite et les procédures de gestion des plaintes. Cependant, cette politique n'a pas été appliquée, faute d'une formation adéquate.

D'où l'importance de ces assises qui ont permis aux participants d'être à mêmes de mettre en œuvre la politique de la FETAPH et les normes de protection de l'enfant. Dans le même sens, diverses sous thématiques ont été débattues, afin de permettre aux séminaristes de mieux appréhender le contenu de la formation. Ils ont été entretenus sur « la perception par rapport aux enfants », « les valeurs et attitudes personnelles », les « problèmes d'abus » et le « rapportage des incidents de sauvegarde ».

Les travaux, axés sur l'approche participative, ont été placés sous la facilitation de M. Fousséni Kégbao, conseiller sauvegarde et protection de l'enfant à Plan international.

En les ouvrant, le président de la FETAPH, M. Azakpo Enyonam Akakpo-Numado, a estimé que cet « ultime atelier » est initié pour « l'adoption et l'appropriation de la politique de sauvegarde des enfants et des adultes vulnérables, d'une part, et du code de

conduite de la FETAPH, d'autre part, en vue de sa signature ». Il a remercié particulièrement la Fondation Liliane et MIVA ainsi que tous ceux qui ont œuvré, depuis 2019, pour que la faïtière dispose aujourd'hui de cet « important instrument ». ■

Le handicap n'est pas une fin en soi, il faut accepter de le vivre pour s'épanouir !

La Journée Internationale de la Femme célébrée à la FETAPH



Photo de famille du président et des participants à l'issue de la rencontre.

L'édition 2022 de la Journée internationale de la Femme a été célébrée avec un cachet particulier, à la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH). Le thème de cette année est « *L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable* ». Dix-huit personnes, dont huit femmes, ont participé à cette activité, qui a été officinée par M. Azakpo Enyonam Akakpo-Numado, président de la FETAPH, en présence d'autres administrateurs et le directeur de programme.

Dans son mot de circonstance, M. Akakpo-Numado a salué le rôle déterminant de la femme dans la société togolaise. En effet, elle est au fondement de nos valeurs sociales. Car, non seulement elle est mère de famille, mais aussi actrice économique de premier plan. La réussite d'un enfant a pour fondation, selon le président de la faïtière, le labeur de sa maman. Il a relevé la particularité de la situation matrimoniale des femmes handicapées, soulignant qu'il est difficile à une personne handicapée d'avoir un mari et de pouvoir enfanter. Les raisons sont dues à toutes formes de discriminations et stigmatisations. Pire, les filles handicapées n'ont pas souvent de situation financière stable.

Le directeur de programme, M. Didier N'Kékpo s'est, pour sa part, félicité de l'accompagnement du Conseil d'administration dans l'organisation de cette manifestation. Il a invité l'ensemble du personnel à plus d'ardeur au travail, pour mieux remplir

ses cahiers de charge, afin d'influer positivement sur la vie des femmes handicapées.

Un débat très riche sur les moyens d'inclusion sociale des femmes handicapées

Des débats qui ont suivi l'exposé sur le thème de la 45^e édition, il est loisible de retenir que si on veut agir de façon

déterminante sur le vécu quotidien de la femme handicapée, il est urgent de permettre son autonomisation. Ceci n'est réalisable que si les conditions économiques et sociales sont réunies pour son intégration économique. Ainsi, on lui donnerait un pouvoir économique et donc une valeur sociale garantie. Il va aussi falloir agir sur l'estime de soi de la femme handicapée. Sur ce point, il faut rappeler le rôle dévastateur du regard malveillant de la société sur la personne handicapée. Comme corolaire, cette personne a une personnalité brisée et une estime de soi très basse, une certaine frustration à vie, un complexe d'infériorité qui ne lui permettra pas de s'épanouir dans un foyer conjugal.

Le dernier axe sur lequel on doit travailler est l'équilibre mental de la femme. Tant que la société n'a pas réussi à permettre à la femme handicapée de se forger un équilibre mental, elle demeurera indécise et incapable d'entreprendre une relation conjugale avec succès.

Après ces débats riches, un cocktail de fin a été offert à l'assistance. ■

Le projet « *Petit Pouss pour les enfants en situation de handicap* » lancé

(Suite Page 2)



Table d'honneur à la cérémonie de lancement.

en exergue le bienfondé de l'éducation au profit de ces êtres vulnérables, notamment la confiance de soi et le développement d'une personnalité positive.

Pour rappel, la plupart des enfants pris en charge par CNAO portent en eux une infirmité motrice cérébrale appelée paralysie cérébrale. Cette infirmité peut également être due à un traumatisme crânien, à un accouchement retardé ou à une méningite.

« *P'tit Pouss* » est une société éducative créée pour aider et soutenir les enfants de l'école primaire dans toute l'Afrique Francophone. Elle a développé une plateforme numérique dynamique, mise en place en Afrique par les Africains pour les enfants Africains, dénommée « *P'tit Pouss* », qui propose un programme complet pour tous les élèves de l'école primaire, de la classe de CE1 au CM2. ■

(Sources : TOGO-PRESSE)

Le directeur de programme de la FETAPH Didier Dodzi N'kekpo exhorte les responsables des associations membres au professionnalisme

Par décision en date du 13 octobre 2021, le président du conseil d'administration de la FETAPH a nommé M. Didier Dodzi K. N'kekpo, directeur de programme de cette faïtière. Cette décision vient ainsi confirmer M. N'kekpo à ce poste dont il a assumé l'intérim deux ans durant. Dans une interview exclusive qu'il a accordée à votre bulletin FETAPH INFO, celui-ci s'est confié, sans réserve, sur les fondamentaux de sa gestion, les difficultés rencontrées et les perspectives qu'il entrevoit pour la FETAPH. Lecture.



M. N'Kékpo : « Il faudrait que les responsables d'associations aient un esprit de discernement, d'intégrité, mu par la recherche de la qualité et du travail bien fait ».

FETAPH INFO : Le 13 octobre 2021, vous avez été confirmé par décision du conseil d'administration au poste de Directeur de Programme de la FETAPH.

Quelle sont vos impressions ?

M. Dodzi Didier N'Kékpo : Tout d'abord je m'incline devant la mémoire de mon prédécesseur qui a lutté pour hisser le réseau au niveau où je l'ai retrouvé. Le mérite est également à tous mes collaborateurs directs qui ont contribué à l'atteinte des objectifs communs durant la période d'intérim. Chacun d'eux a joué son rôle en tant que maillon de la chaîne de travail ce qui a forcément agi dans la balance du choix du conseil d'administration. Ma confirmation au poste de Directeur de Programme est pour

moi une interpellation pour mieux faire. Ce n'est pas une fin en soi. J'accepte cette décision du conseil d'administration avec humilité.

F. I : Depuis plus de deux ans, vous avez assuré l'intérim à la tête de la direction de programme de la FETAPH. Sans nul doute que votre nomination est la résultante de votre bonne gestion de la direction de cette faïtière pendant cette période d'intérim.

Quels sont les fondamentaux sur lesquels repose votre gestion ?

M. D.D.N : Comme vous, je suis également arrivé à la conclusion que ma confirmation à ce poste, après deux années d'intérim, est guidée par la satisfaction du conseil

d'administration de mon travail. Je voudrais, une fois encore, féliciter mes collaborateurs qui ont contribué chacun de son côté à l'atteinte des objectifs fixés. Ma gestion se base surtout sur la rigueur, le partage d'information et l'implication à tous les niveaux de mes collaborateurs et du conseil d'administration. Le poste de directeur de programmes dans une institution comme la nôtre est extrêmement sensible. Seul l'humilité et le travail récompensent.

F. I : Qu'est ce qui vous a facilité la tâche ?

Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment les surmonter ?

M. D.D.N : Les difficultés sont légion pour un directeur dans un réseau comme le nôtre. Ce n'est pas toujours aisé de gérer à la fois les partenaires, les associations membres, notre groupe cible, mes collaborateurs avec un équilibre de sorte à satisfaire toutes ces entités.

Une planification rigoureuse et des outils de gestion m'allègent un tant soit peu la tâche. Ensuite l'oreille attentive aux préoccupations et observations des uns et des autres ont constitué des éléments déterminants de l'expérience positive que j'ai faite durant ce parcours.

F. I : En Août 2021, la FETAPH s'est dotée d'une nouvelle équipe de conseil d'administration. Comment se passe la collaboration entre vous et cette nouvelle équipe ?

M. D.D.N : La collaboration avec le conseil d'administration se passe très bien. Nos textes sont bien clairs sur leurs rôles et les nôtres. De toutes les façons, il ne peut en être autrement. Le conseil d'administration est notre employeur et à ce titre il définit notre

(Suite de la Page 6)

INTERVIEW EXCLUSIVE

Le directeur de programme de la FETAPH Didier Dodzi N'kekpo exhorte les responsables des associations membres au professionnalisme

(Suite de la Page5)

cahier de charge. Ce que je voudrais signaler dans cette collaboration de façon particulière est que ce nouveau Conseil d'Administration est très sensible aux préoccupations du personnel et a déjà pris des décisions déterminantes pour le bien être du personnel.

F. I : Quelles sont les perspectives que vous entrevoyez pour la FETAPH ?

M. D.D.N : Les perspectives que j'entrevois pour la FETAPH se présentent comme suit :

- renforcer le plaidoyer pour la réalisation des droits des personnes handicapées;
- rendre disponibles les données statistiques désagrégées et fiables sur le handicap et les personnes handicapées au Togo;
- inclure effectivement les personnes handicapées dans tous les secteurs de la vie (éducation, formation, emploi,

santé, culture, loisir, sport, économie, etc.);

- créer un fonds de soutien aux initiatives économiques des personnes handicapées.

Pour atteindre ces objectifs fixés, un travail important est en cours pour la mobilisation de fonds propres suffisants pour avoir une marge de manœuvre importante dans nos interventions.

F. I : Votre message à l'endroit des acteurs et partenaires de la FETAPH (personnel de la direction, associations membres, Conseil d'Administration et partenaires).

M. D.D.N : Le partenariat est une forme de collaboration, entre deux ou plusieurs structures qui, a priori, privilégie la coopération plus que la substitution, la subordination ou la concurrence. C'est une construction négociée par les acteurs impliqués autour d'un objectif commun.

Par conséquent, le partenariat, à

mon entendement, n'est pas une fin en soi. Il n'a de substance que dans une dynamique relationnelle pourvue d'un objet en lien avec la raison d'être de la FETAPH qui est la promotion et la protection des droits des personnes handicapées au Togo.

Aux associations, je leur dis de viser le professionnalisme et, à ce titre, je réitère ma disponibilité à les appuyer dans ce sens. Il faudrait que les responsables d'associations aient un esprit de discernement, d'intégrité, mu par la recherche de la qualité et du travail bien fait. C'est à mon sens important pour la cohésion du réseau.

Je voudrais enfin faire remarquer aux responsables d'associations que le travail qu'ils font est noble mais très délicat, pris du point de vue de notre groupe cible avec qui ils sont en contact direct. Il faut préserver ce groupe dans le respect strict de la politique de protection et de sauvegarde des enfants et adultes vulnérable de la FETAPH. ■

ECHOS DES PREFECTURES

HAHO / EDUCATION INCLUSIVE ET DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

Des enseignants d'écoles publiques de Notsè formés

A l'initiative du Comité de Gestion des Projets (COGEP-Notsè), des enseignants des écoles primaires publiques ont reçu, les 9 et 10 décembre 2021, une formation portant sur « le handicap et l'éducation inclusive ». Au menu de la formation, les méthodes indispensables et les pratiques dans une classe inclusive.

A l'entame de cette formation relative au handicap et à l'éducation inclusive, les participants ont été édifiés sur le concept du handicap, les différents types du handicap et les principes d'une démarche inclusive en matière de transmission de la connaissance. L'application ou la mise en œuvre de ces principes permet de détecter les handicaps précoces chez

les apprenants. A cet effet plusieurs modules ont été développés, afin de familiariser les participants avec la thématique du handicap en lien avec la protection des droits des personnes handicapées. Le représentant de l'inspecteur des Enseignements Primaire et Préscolaire, M. Anani Edoh, s'est félicité de cette initiative qui vient combler les attentes du personnel enseignant en quête

des modules d'encadrement des enfants handicapés. L'enseignant doit relever les défis de sa classe, a-t-il souligné avant d'inviter les participants à s'approprier les enseignements reçus.

Selon la présidente de COGEP-Notsè, Mme Alice Hometowou, cette formation vient renforcer les capacités des enseignants en vue d'un avenir radieux des personnes handicapées. L'atelier s'est réalisé en collaboration avec le Comité cantonal de développement (CCD) de Notsè et l'ONG Plan-International. ■

Des kits alimentaires de l'ABEA aux personnes handicapées et vulnérables



Une cérémonie de remise de kits alimentaires, don de l'ABEA, aux personnes indigentes. (Photo archives)

Comment pallier la fragilité des couches vulnérables et les soutenir, afin de leur éviter la mendicité en cette période de pandémie de la COVID-19? En réponse à cette question, l'ABEA (Action pour le Bien-être et l'Epanouissement des Aveugles) a entrepris, depuis quelques

mois, d'organiser des opérations de distribution des kits de vivres au profit de cette couche. L'action concerne les personnes handicapées visuelles, physiques et auditives, les personnes sans ressources, etc. Pour leur 5^e action consécutive, les responsables de cette association ont touché, le 23 décembre 2021, les quartiers d'Agoè, Zossimé, Zongo et Doumassessé, dans le Grand Lomé. Au total, deux cent personnes ont bénéficié de ces kits, composés des sacs de riz, des pâtes alimentaires, des boîtes de tomates et des bidons d'huile.

Selon Dr Asmanou Bouraïma, président de l'ABEA, cette opération devrait se poursuivre dans les villes de l'intérieur du pays, avec en vue un millier de bénéficiaires sur l'étendue du territoire national. Elle entre dans le cadre du projet de son association, intitulé « *Lutte contre le Coronavirus* », et de la Journée internationale des personnes handicapées célébrée le 3 décembre.

A l'occasion, les responsables de l'ABEA ont sensibilisé les bénéficiaires de ce don sur le nouveau variant COVID-19 Omicron et sur le respect des mesures barrières à la maladie. Ils ont par la suite félicité le gouvernement pour son engagement dans la lutte contre la pandémie tout en remerciant leur partenaire allemand « *Muslimehelfen* » qui ne cesse de les soutenir en dépit de la pandémie. ■

ASSOLI/L'APHASS remet du matériel technique à ses membres

Douze membres de l'Association des Personnes Handicapées d'Assoli (APHASS) ont reçu, le 28 février 2022 à Bafilo (Préfecture d'Assoli) du matériel technique composé de vélos tricycles, cannes blanches et canne anglaises (béquilles). Ce don de l'APHASS vise à faciliter la mobilité et le plein épanouissement de ces membres bénéficiaires. L'esprit de ce geste humanitaire cadre avec les directives de l'axe 1 du Plan National de Développement (PND) muée en feuille de route gouvernementale. Il s'agit de renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et de consolider la paix.

Le secrétaire général de la préfecture d'Assoli, M. Bassaye Kpèlenga et le directeur préfectoral de l'Action sociale, M. Matongaba, ont remercié la FETAPH et ses partenaires pour le don qui participe à l'échelle locale à l'inclusion des personnes handicapées. Pour la présidente de l'APHASS, Mme Adhirikah Adizah, ce geste va contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des bénéficiaires.

D'autres personnalités préfectorales et locales ont répondu à ce rendez-vous. ■

(Sources : Togo-Presse)



Quartier Agoè-Kitidjan

Tél. : 22-50-74-58 / 07 B.P. : 13142 Lomé 07
(Lomé - TOGO)

Directeur de publication

Dodzi K. M. N'KEKPO

Rédacteur en chef

Félix SEKOU

Secrétaire de rédaction

Gbabéba ANALENE

DEVELOPPEMENT LOCAL

Le CADEPH plaide pour l'inclusion des personnes handicapées

La Journée internationale des personnes handicapées a été célébrée en différé, le 3 février dernier au Togo, par l'association Cercle d'Action pour le Développement des Personnes Handicapées (CADEPH). Pour marquer l'occasion, les responsables de cette association ont réuni les autorités locales de la préfecture d'Agoè-Nyivé et une cinquantaine de personnes handicapées de Togblékopé (Lomé), avec l'objectif d'appeler les élus locaux à prendre en compte ces personnes vulnérables dans leur politique de développement. Au cours de cette rencontre, les échanges ont tourné autour du thème : « Leadership et participation des personnes handicapées vers un monde post-covid inclusif, accessible et durable ». Par le biais de cette rencontre, M. Enyonam Akakpo-



Le préfet d'Agoè-Nyivé remet le tricycle à l'élève bénéficiaire.



L'assistance lors de la manifestation organisée par le CADEPH.

Numado, président du conseil d'administration du CADEPH, entendait réveiller la conscience des élus locaux de la préfecture d'Agoè-Nyivé sur l'importance de la prise en compte des personnes handicapées dans les projets de développement. « Nous venons célébrer aujourd'hui la journée internationale des personnes handicapées dans la préfecture d'Agoè-Nyivé. Célébrée le 03 décembre de chaque année, cette journée nous offre l'occasion pour sensibiliser les autorités locales de cette préfecture à prendre conscience et à prendre en compte les personnes handicapées dans leur politique de développement », a-t-il plaidé.

Pour M. Akakpo-Numado, promouvoir l'inclusion sociale de ces personnes vulnérables est une

nécessité, parce qu'elles constituent une couche importante de la population. Leur inclusion est la seule condition pour un développement durable.

Cette rencontre a aussi été une opportunité pour le CADEPH de soutenir les personnes handicapées en ce temps de pandémie de Covid-19. Grâce à ses partenaires, l'association a fait don de vivres et de non-vivres aux participants. Le don est composé de sacs de riz et de bidons d'huile. A cela, s'ajoutent deux tricycles offerts sur les lieux à un meunier et à une élève, rapporte Togobreakingnews. ■

**FETAPH**
Tous pour une société juste et inclusive **INFO**

Avec le soutien financier de :

